

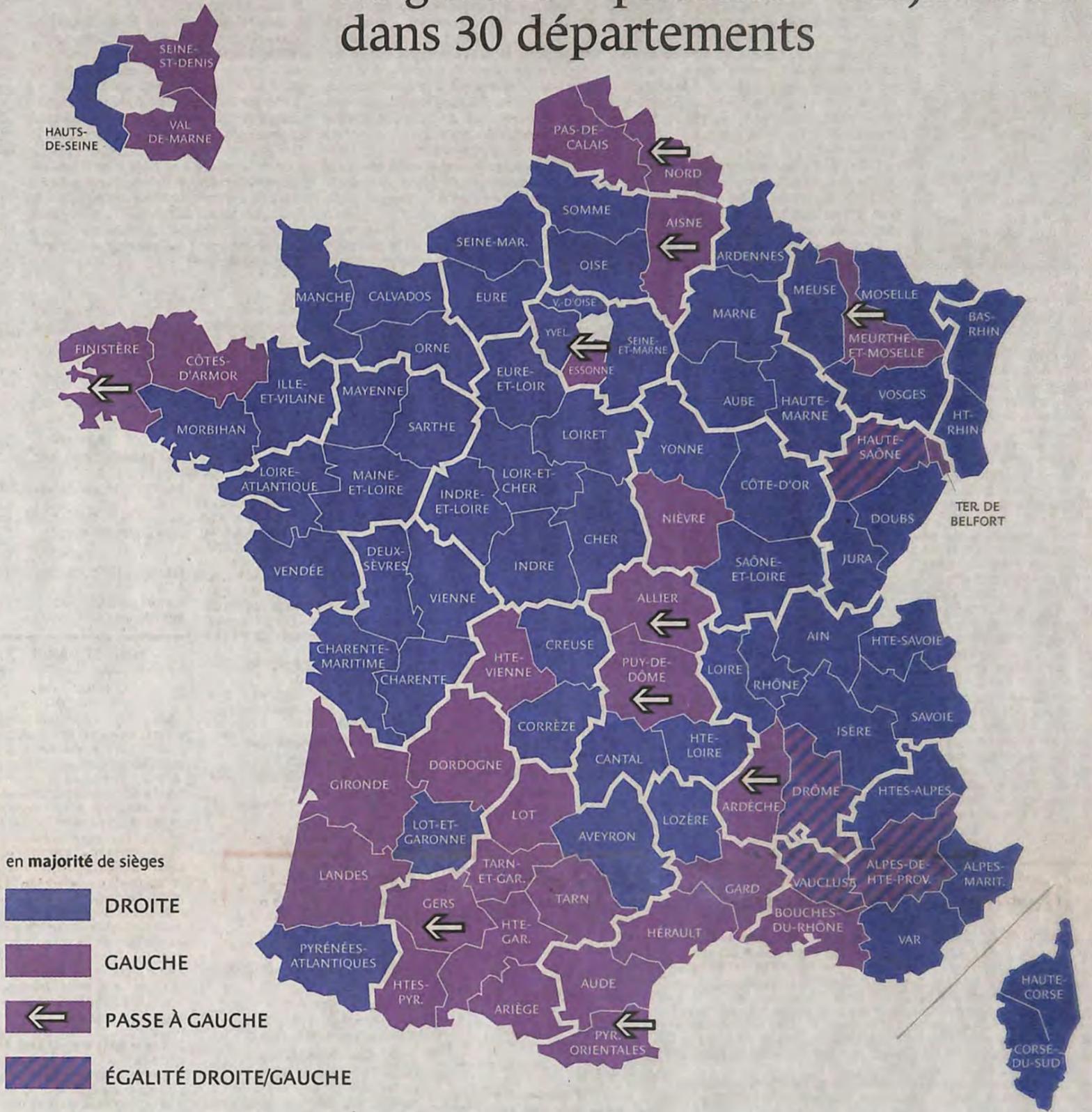
Au moins dix départements passent à gauche

LE SECOND TOUR des élections cantonales, dimanche 22 mars, a provoqué une vaguelette rose. En effet, si dix départements basculent de droite à gauche (Aisne, Allier, Ardèche, Finistère, Gers, Meurthe-et-Moselle, Nord, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales et Essonne), aucun ne fait le chemin inverse en France métropolitaine. Mais à la Réunion la gauche PS-PCR perd la majorité. Dans quatre départements (Alpes-de-Haute-Provence, Drôme, Vaucluse et Haute-Saône), il y a égalité parfaite entre les cantons détenus par la droite et ceux aux mains de la gauche. Au bénéfice de l'âge, les trois premiers départements devraient revenir à la droite, tandis que la Haute-Saône devrait passer à gauche.

Si la progression de la gauche est nette, elle n'écume cependant pas la domination de la droite dans ce scrutin. Celle-ci demeure majoritaire dans soixante et un départements : Ain, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Ardennes, Aube, Aveyron, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Maritime, Cher, Corrèze, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Eure, Eure-et-Loir, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Loir-et-Cher, Loire, Loire-Atlantique, Haute-Loire, Loiret, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meuse, Morbihan, Moselle, Oise, Orne, Pyrénées-Atlantiques, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Somme, Var, Vendée, Vienne, Vosges, Yonne, Hauts-de-Seine et Val-d'Oise.

Au total, la gauche se retrouve majoritaire dans trente départements, vingt qu'elle conserve : Ariège, Aude, Bouches-du-Rhône, Côtes-d'Armor, Dordogne, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Gironde, Landes, Lot, Nièvre, Pas-de-Calais, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Vienne, Territoire-de-Belfort, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, et dix qu'elle emporte.

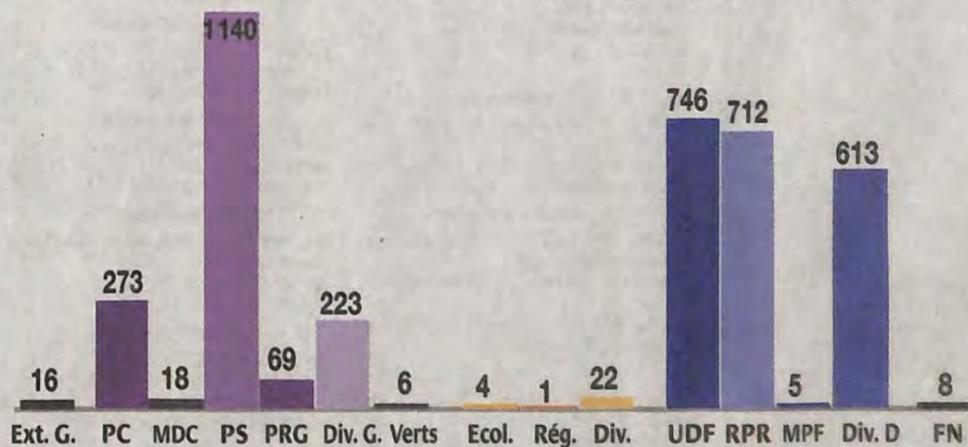
La gauche « plurielle » majoritaire dans 30 départements



LES CONSEILS GÉNÉRAUX SORTANTS



Le nombre d'élus de chaque parti politique



Les sièges détenus par chacun des partis regroupent le nombre total de leurs élus. La moitié d'entre eux, ont été élus en 1994, et n'étaient pas renouvelables. L'autre moitié résulte du scrutin des 15 et 22 mars.

Dans les départements d'outre-mer



La participation a baissé au second tour

Déjà fort au premier tour, le taux d'abstention s'est encore accru, dimanche 22 mars, au second tour des élections cantonales. Avec 45 % d'abstention, soit 5,5 points de plus que le 15 mars, on enregistre le plus faible taux de participation depuis 1976 pour ce type de scrutin, exception faite des cantonales de 1988 qui intervenaient après des élections présidentielle et législatives. Même en 1994, où le taux d'abstention au premier tour avait frôlé les 50 %, il avait reculé de plus de 8 points au second tour. En outre, dans douze départements, dont quatre en Ile-de-France, un électeur sur deux n'est pas allé voter.

De façon significative, dans huit des dix départements qui ont basculé à gauche (l'Allier et la Meurthe-et-Moselle faisant exception), le taux d'abstention a progressé, mais moins fortement que la moyenne nationale. Dans le Gers, il a même légèrement régressé. Cette mobilisation relative a indéniablement profité aux candidats de gauche. De même, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, région test dont le sort n'était pas encore scellé dimanche, l'abstention a progressé nettement moins fortement qu'au plan national ; ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, où l'abstention n'a augmenté que d'à peine 2 points, la gauche progresse de près de 5 points et la droite recule d'autant. Mais ce constat est très loin d'être une règle générale.